

**Rapport du Président**

Séance Publique du  
jeudi 31 mars 2011

**Service instructeur**  
Direction de la Commande Publique

N°

**Service consulté**

**MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, DU JURY DE CONCOURS  
ET DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICES PUBLICS**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'élire les Conseillers Généraux membres titulaires et suppléants pour chacune des commissions suivantes : Commission d'Appel d'Offres (CAO), Jury de Concours et Commission de Délégation de Services Publics.

Conformément aux articles 22 et 24 du Code des Marchés Publics ainsi qu'à l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commission d'Appel d'Offres, le Jury de Concours et la Commission de Délégation de Services Publics sont chacun constitués du Président du Conseil Général ou son représentant, de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants du Conseil Général, élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Le Président du Conseil Général ou son représentant préside les trois commissions précitées. Le représentant du Président du Conseil Général, comme le suppléant du Président de la Commission d'Appel d'Offres, seront désignés après l'élection de l'exécutif départemental, par arrêté.

Pour mémoire, par délibération du 6 février 2009, la Commission Permanente a approuvé la création d'une Commission Interne des Marchés A Procédure Adaptée (CIMAPA), composée des mêmes membres que ceux de la Commission d'Appel d'Offres. La CIMAPA intervient pour tous les marchés de travaux relatifs à des opérations comprises entre 500 001 € HT et 4 845 000 € HT.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'élire cinq Conseillers Généraux titulaires et cinq Conseillers Généraux suppléants comme membres de la Commission d'Appel d'Offres,
- d'élire cinq Conseillers Généraux titulaires et cinq Conseillers Généraux suppléants comme membres du Jury de Concours,
- d'élire cinq Conseillers Généraux titulaires et cinq Conseillers Généraux suppléants comme membres de la Commission de Délégation de Services Publics.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', written in a cursive style. The signature is positioned above the printed name.

<SIGPRE>

/SIGPRE>

Charles BUTTNER

<